

2011/3388 - Signature d'une convention de coproduction avec On stage productions pour la production de deux films documentaires de 52 minutes "Les métiers de la croissance verte" (Direction de l'Education) (BMO du 04/04/2011, p. 0835)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme CHICHEREAU-DINGUIRARD Marguerite : Monsieur le Maire, le Groupe Europe Ecologie les Verts votera ce dossier concernant la signature d'une convention de production de films documentaires sur les métiers de la croissance verte.

Rapidement, je dirai que soixante ans de croissance économique débridée n'ont permis ni d'éliminer la pauvreté, ni de réduire les inégalités, ni d'empêcher le chômage, ni d'améliorer le sentiment de bien-être. Ils ont engendré cependant des désastres environnementaux et des catastrophes sociales. Il est donc résolument nécessaire de s'engager dans une croissance verte.

Face à l'impuissance mondiale à régler les problèmes et pour pallier aux conséquences de cette folie, le programme des Nations Unies pour l'environnement a lancé en 2008 une consultation qui a été confiée à Edward Barbier. En 2009, il a produit des recommandations : il propose aux pays du G 20 d'investir au moins 1 % de leur PIB pour réduire leur dépendance aux énergies carbonées, il insiste sur le fait que les investissements dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables sont indispensables à une « relance verte de l'économie », car elles génèrent beaucoup plus d'emplois et permettent de résoudre deux problèmes essentiels : celui du climat et celui du pic pétrolier.

Une étude onusienne sur la création d'emplois a montré que 1.000 milliards de dollars investis dans les domaines prioritaires que sont :

- la rénovation des bâtiments,
- le rail,
- les réseaux électriques intelligents,
- l'éolien,
- le photovoltaïque,

engendreraient deux millions d'emplois.

Cette étude montre parallèlement que la même somme de 1.000 milliards de dollars, méthode largement utilisée dans les plans de relance économique, investie pour stimuler la consommation des ménages via les allègements fiscaux, engendrerait à peine 500.000 emplois. Je vous laisse méditer sur ces chiffres.

Voilà pourquoi, bien sûr, nous soutiendrons la production de films qui fait la promotion de ces nouveaux métiers.

M. LE MAIRE : Madame Chichereau-Dinguirard, je veux vous remercier de soutenir, comme moi, l'idée non pas de relance par la consommation, mais par la production. C'est une idée que je défends avec beaucoup de passion, qui n'est pas toujours très écoutée, mais enfin que je défends avec passion.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes Ensemble Pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés et Lyon Divers Droite ont voté contre.)

(Adopté.)